



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Gestion intégrée du milieu forestier en Chaudière

Thetford Mines, le 21 septembre 2006 – L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière est fière de procéder à la mise en œuvre de son projet *Gestion intégrée du milieu forestier en Chaudière*. Avec la contribution financière de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ), dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II* et en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, des travaux forêt-faune sont présentement disponibles pour les producteurs forestiers reconnus sur le territoire de l'Agence Chaudière.

Le projet à réaliser au cours de la saison 2006-2007 présente d'importants objectifs. Il permet entre autres de prendre en compte l'ensemble des ressources forestières, tels les habitats fauniques et les éléments de biodiversité, lors des traitements sylvicoles afin de réaliser une gestion intégrée du milieu forestier de la Chaudière. Il se veut augmenter le potentiel forestier en améliorant la qualité des arbres qui serviront éventuellement à l'approvisionnement des industries forestières de la région tout en conservant ou en améliorant la qualité des habitats fauniques. La réalisation de travaux forêt-faune saura répondre à une demande croissante des propriétaires de boisés forestiers privés. Ce projet permettra également d'encourager le maintien des personnes-ressources en place, puis la formation des conseillers forestiers et leurs travailleurs sylvicoles.

L'Agence Chaudière offre aux propriétaires forestiers l'opportunité de bénéficier d'un support financier et technique pour la réalisation d'une gamme diversifiée de travaux forêt-faune, soit l'éclaircie commerciale avec trouées, la coupe de jardinage adaptée, la coupe de succession adaptée, la coupe progressive d'ensemencement adaptée, l'éclaircie précommerciale mixte ou résineuse adaptée, le dégagement de plantation avec conservation d'îlots, la plantation résineuse à faible densité, l'aménagement de traverses de cours d'eau, l'installation de dispositifs de gestion du castor, puis l'élaboration de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF). Certains travaux s'appliquent plus particulièrement aux habitats du cerf de Virginie, soit dans les ravages ou les pochettes d'hivernement, puis certaines mesures d'atténuation ou recommandations précises peuvent profiter à plusieurs espèces fauniques à la fois.

Depuis l'élaboration de son Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (PPMV) en 2001, l'Agence réalise différents projets, et ce, dans une optique de développement durable. Plusieurs connaissances ont à cet effet été acquises et seront mises en application lors de la réalisation du projet *Gestion intégrée du milieu forestier en Chaudière*. L'ampleur d'un tel projet n'aura certes que des effets bénéfiques sur l'ensemble de la collectivité régionale.

Plusieurs autres partenaires ont également rendu possible ce projet, soit l'Entente spécifique de gestion intégrée du cerf de Virginie sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, la Fondation de la faune du Québec, l'Agence Chaudière et ses conseillers forestiers accrédités. *Ensemble, nous pouvons parvenir à la gestion intégrée des ressources!*

- 30 -

Pour information : Andréanne Désy
 Agence régionale de mise en valeur
 des forêts privées de la Chaudière
 Téléphone : (418) 423-3121